



Pas touche à ma convention !

Coordination Nationale des Collectifs de Défense et d'Amélioration de la CC66

LE 10 DÉCEMBRE 2009, JOURNÉE NATIONALE D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU PROJET PATRONAL DE «CASSE DE LA CC66».

Pire que le projet 2008 !!!!

Au moment où les négociations dans le cadre de la commission paritaire mixte s'engagent sur la base du nouveau projet patronal, la coordination nationale appelle l'ensemble des collectifs, des organisations syndicales, des salariés à informer l'ensemble des salariés de son caractère rétrograde et ultra libéral dans tous les établissements, services, instituts de formation du secteur sanitaire, social, médico-social.

Ce projet, que certains prétendent édulcoré par rapport à celui de décembre 2008, est bien plus dangereux encore car il s'attaque de front à tous les cadres collectifs protecteurs pour les salariés, à toutes les garanties collectives, à toutes les dispositions communes applicables à l'ensemble des salariés, à tous les accords ARTT négociés dans les associations et établissements de la CC66.

C'est la fin programmée de toutes les dispositions existantes dans les annexes de la cc66, la disparition de la quasi-totalité des garanties collectives.

Les syndicats patronaux proposent dans une modalité dite de « transposition », « qu'à l'issue des négociations, le nouveau texte se substitue totalement au texte initial ». Il n'y aura donc plus aucune survivance du texte ancien!!!

ILS PROJETTENT:

- de supprimer à tous les salariés (anciens et nouveaux) les congés trimestriels et congés d'ancienneté pour les remplacer par 6 jours seulement, faisant augmenter de manière spectaculaire la durée du travail de tous les salariés en supprimant les avantages acquis à titre individuel de tous les salariés.
- de supprimer les cadres horaires collectifs, toute référence à la durée annuelle, durée quotidienne, durée hebdomadaire, durée mensuelle pour une partie des salariés, notamment ceux qui travaillent en AEMO, Prévention spécialisée, mandat judiciaire, mesures de protection et toutes activités dont ils considèrent «que la durée de travail est difficilement appréhendable», par l'introduction de forfaits annuels en jours. C'est la fin des accords ARTT, des 35 heures qui est annoncée.
- d'introduire des positions intermédiaires pour les salariés non cadre afin de hiérarchiser d'avantage les salaires en fonction de critères classant déterminés par l'activité dite connexe, la formation complémentaire et la «technicité du périmètre», ce qui aura pour effet de créer plusieurs niveaux de rémunération pour un même niveau de qualification et de classification.
Pour un même niveau de coefficient de base et une même ancienneté les salariés pourraient être placés sur plusieurs niveaux ou positions de salaires différents.

***C'est la fin de la notion : «A travail égal, qualification égale, salaire égal»!!!
C'est l'introduction de Discriminations Salariales!!!***

- de persister dans leur volonté de réduire de manière significative le poids de l'ancienneté dans les grilles salariales, de générer des pertes salariales énormes sur l'ensemble de la carrière, de réduire de manière significative le niveau de retraite des futurs retraités par la baisse des salaires à partir de la dixième année d'ancienneté.

La hausse des coefficients de base n'est que de la poudre aux yeux pour aveugler les futurs ou nouveaux salariés de la CC66.

- d'augmenter les écarts salariaux entre cadres et non cadres car seuls les cadres n'auront pas de pertes de salaires sur l'ensemble de leur carrière.
- de supprimer toutes les indemnités actuelles (surclassement internat, indemnités de risques et sujétions spéciales) pour les remplacer par des indemnités qui seront versées uniquement si le «fait générateur est présent», c'est à dire que pendant les périodes de vacances, de formation, de maladie, d'arrêt de toute nature ou de modification provisoire des conditions de travail ces indemnités ne seront plus versées et ne constitueront plus un élément du salaire de base.

Alors, que le projet patronal de Décembre 2008 a provoqué la colère de tous les salariés, leur mobilisation pendant des mois, que toutes les organisations syndicales s'accordaient à dire qu'il était une véritable provocation, ce projet n°2 est encore pire !!!

La coordination nationale appelle l'ensemble des collectifs, des salariés, des intersyndicales, des organisations syndicales à faire connaître ce projet à tous ceux qui ne sont pas encore informés, à tous ceux qui n'ont pas encore mesuré l'ampleur des conséquences sur leur salaire, leur temps de travail, leur conditions de travail, s'il demeure jusqu'au bout des négociations la base de discussion.

Organisons l'information, les débats sous toutes formes possibles, tous ensemble, partout dans les boites de la CC66.

Faisons signer la pétition: pas de négociation sans information, pas de signatures sans consultation de l'ensemble des salariés.

Le 10 Décembre 2009

- ✘ Tous ensemble, syndiqués, non syndiqués, collectifs, intersyndicales, organisations syndicales,
- ✘ Informons, débattons, critiquons, analysons, consultons dans l'unité la plus large possible.



<http://touche.pas.a.la.66.free.fr/>